

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL DU DÉPARTEMENT DE PHYSIQUE

jeudi 14 mai 2020, 12h30, TEAMS

Présents : Aguilar Sanchez Juan Antonio, Allard Yannick, Anseau Isabelle, Barnich Glenn, Chamel Nicolas, Clerbaux Barbara, Compère Geoffrey, Corradini Alexia, De Lentdecker Gilles, De Neyn Fabienne, Detournay Stephane, Favart Laurent, Ferrari Frank, Hussain Samara, Jorissen Alain, Kotet Bilal Lahmaid Ismael, Lopez Honorez Laura, Losada Perez Patricia Maria, Maris Ioana Codrina, Massar Serge, Mognetti Bortolo, Moureaux Louis, Naegels Daniel, Napolitano Simone, Parfait Pierre, Pironio Stefano, Postiau Nicolas, Pourbaix Dimitri, Jean-Marc Sparenberg, Terwagne Denis, Tiniakov Petr, Tlidi Mustapha, Tytgat Michel, Van Eck Sophie, Vanden Bemden Max, Vanlaer Pascal, Vantighem Delphine.

Excusés : Néant

1. Approbation de l'ordre du jour
Approuvé à l'unanimité
2. Approbation du projet de **procès-verbal** de la réunion du Conseil de Physique du 23 avril 2020 (Document en annexe) – *Vote*
Demande de modification de la date : 24/04→23/04
Approuvé à l'unanimité
3. Rapport des **décisions de bureau**
Néant
4. **Demande de suppléance** par **G. Barnich** pour le cours de MATH-F-204 partie II, donné au Q2 en 2020/21, pour cause de congé sabbatique :
*Monsieur **Nicolas Boulanger** (UMONS) est proposé pour assurer la suppléance de ce cours – vote*

Remarque :
Glenn a consulté les membres du Département avant de faire la proposition à Nicolas Boulanger qui dispense un cours similaire à Mons. Cela représente la solution la moins contraignante pour tous.

Approuvé à l'unanimité
5. **Discussion du cours PHYS-F-104** : réduction du nombre de crédits (passage de 10 à 5 ECTS) proposée par le Département de Biologie.

Petr Tiniakov insiste sur l'importance de ne pas perdre de cours de service. Cela pourrait entraîner la perte de postes d'assistants.

Barbara Clerbaux intervient à son tour :

- Le but du Département de Biologie est d'augmenter le nombre d'ECTS de Biologie en BA1 (seulement 10 ECTS aujourd'hui). D'après eux, la solution la plus simple serait de réduire le cours de Physique. Le programme deviendrait plus « attrayant » comme à l'UCL (6 ECTS en Physique) et en médecine à l'ULB (5 ECTS en Physique).
- Toutefois, le cours n'est pas seulement dispensé aux Biologistes, mais à d'autres disciplines et facultés (cours interfacultaire : géologues, géographes, bio, pharma → ± 400 étudiants). Pas simple de le couper en 2 dès l'année prochaine. De plus, Pharma quittera bientôt la Plaine vers Erasme. Pas motivant pour les nouveaux titulaires (Barbara, Michele, Ioana).

Il semble à présent que le Département de Biologie a décidé de façon unilatérale de demander un **nouveau cours** de 5 ECTS au Département de Physique (pas de contact avec les titulaires actuels et futurs).

Remarques :

- Notez qu'il existe des cours de 5 ECTS : pour mathématiciens en option Bio (méca, fort mathématique, prépare au cours de méca de BA2) et un cours pour informaticiens (peu de méca et beaucoup d'électricité). Ces cours pourraient être proposés mais ne sont pas vraiment prévus pour les biologistes.
- Comment coordonner avec le cours de 2^e année ?
→ les biologistes veulent aussi modifier ce cours.
- Le cours a toujours eu d'excellents avis pédagogiques et la table des matières a toujours été discutée sans problèmes durant les 10 dernières années. Difficile de comprendre pourquoi la seule solution est de réduire le cours de Physique.
- Le regroupement des différentes sections pour les cours de services avait pour but d'alléger les charges. Il faudrait discuter de cette nouvelle stratégie de division des cours avec le Doyen.

Conclusions :

- A) Vu la complexité du problème (cours interfacultaire), aucune décision ne peut être rendue le 15 mai dans le but de délivrer le programme pour l'année 2021.
 - B) Les titulaires du cours vont se réunir afin de trouver une solution cohérente avec les autres facultés (tout en tenant compte du départ de la faculté de Pharma pour 2022) et faire une proposition de cours cohérente pour le BA1 et le BA2 en Biologie.
 - C) Une autre solution possible serait de profiter des cours existants, qui ne sont pas idéaux mais qui donneraient une solution intermédiaire de 5 ECTS pour 2021.
6. Proposition de modification de la **composition des Commissions** pour renouveler les délégués des corps étudiant et scientifique – *Vote*

Il a été établi que le vote n'était pas nécessaire et que les commissions devraient simplement être corrigées pour inclure de nouveaux élus parmi les étudiants et les scientifiques – ce qui a été effectué.

7. Proposition de modification du règlement concernant **l'archivage des procès-verbaux** :

- Pas de changement de ROI.
- Les PV seront diffusés quelques jours après les réunions
- Un outil central où les PVs seront archivés existe, il s'agit d'un accès réservé aux membres du Département, cfr. site web du Département (netID + mot de passe pour y accéder) :
<https://sciences.ulb.be/departement-physique/intranet-phys>
- Il faudra faire en sorte que les documents soient détruits en temps voulu.

8. Proposition de modification du règlement pour déplacer la prise de fonction du Conseil hors de la période d'examens

Remarques :

- L'objectif principal est donner l'opportunité aux étudiants de participer à tous les conseils et élections.
- Il faudra alors aussi déplacer l'AG au mois de décembre (actuellement en janvier).

9. Proposition de création de la **commission COVID-19** (motivation par les proposant en annexe)

Remarques :

- Il existe déjà une commission d'enseignement et les jurys qui vont gérer les problèmes d'enseignement qui sont les principaux points de la proposition.
- Les autres points, il faudrait les remonter à la faculté.
- Lacunes des étudiants du secondaire : il faudrait prévoir des solutions de guidance. Les lacunes vont varier d'un étudiant à l'autre mais le problème ne se posera pas que dans notre Département. Des solutions structurelles devraient être mises en place pour la rentrée.
- Il faudrait savoir à qui s'adresser exactement pour remonter les différentes problématiques.
- Il faut s'assurer que les commissions existantes soient activées afin de répondre aux problèmes soulevés par le COVID-19.

▶ **Vote pour création d'une commission COVID-19 :**

- 5 votes favorables (scientifiques)
- 2 votes favorables (étudiants)
- 2 votes favorables (PATGS)
- 10 votes défavorables (enseignants)
- 4 abstentions (1 scientifique, 3 enseignants)

Proposition rejetée

Cependant, il est important de souligner que ce vote n'est pas contre les propositions des étudiants, qui constituent des demandes légitimes. Les propositions seront soigneusement traitées par les commissions existantes ou reléguées à la faculté.

10. Divers

Communication des sujets de mémoires :

- Il est demandé aux directeurs de services de fournir un lien avec les propositions de mémoires afin de les centraliser et de les diffuser auprès de nos étudiants et des étudiants des autres facultés telles que Polytechnique.
- L'accès est prévu à partir de MonULB et non pas à partir du site du Département car les informations destinées aux internes ne peuvent être diffusées publiquement.

Peter Tiniakov (Président) et **Mustapha Tlidi** (vice-Président)